

Logique enfantine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 51

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par de trop absorbantes occupations.

Une fois, cependant, alors que les deux compères étaient « en écot » devant un demi-litre de nouveau, le charron annonça joyeusement : « Maintenant, mon cher Henri, ché zui disponible toute la semaine pour aller te trouver à Corbeyrier ».

A l'ouïe de cette déclaration spontanée, notre farceur se gratta l'oreille et simula un embarras subit.

— Diable, diable ! s'écria-t-il de façon à être entendu des consommateurs, le moment est mal choisi ; c'est à cause de la place pour te loger, mon cher ami, car je vis « à l'étroit » ; attends plutôt que j'aie fait boucherie afin que je sache où te mettre ! »

On en a bien ri. A. Mex.

Logique enfantine. — Une belle dame, froufrou-tante et sentant bon, est arrêtée dans la banlieue par une courte panne d'auto.

En attendant le départ, elle fait quelques pas et s'arrête devant un enfant du pays.

— Es-tu toujours bien sage, mon mignon ?

— Oui, Madame.

— Te nettoies-tu bien tous les jours ?

L'enfant resta coi.

— Te brosses-tu les dents ?

— Pourquoi faire, répondit alors le bambin, j'ai pas de cheveux sur les dents ?



LES BRUITS QUI COURENT

— Ne te fais pas de mauvais sang, Olympe. N'avons-nous pas David, qui ne se mariera jamais et qui n'est pas pauvre, tant s'en faut ? Crois-tu donc qu'il n'y a pas, dans son testament, une ligne ou deux pour ses filleuls, Célestine et André ? Voyons, ce serait bien extraordinaire.

La bonne femme s'apaisait, convaincue. Son mari avait raison, un tel oubli serait extraordinaire. Le parrain Daniel aimait trop ces petits pour ne pas les *avantager*. Peut-être, même, penserait-il aux père et mère. Il y pensait déjà. Au Nouvel-An et à la Sainte-Olympe, qui est le quinze avril, madame Divorne recevait toujours, du syndic, une robe ou un manteau, ou quelque autre objet joignant l'utile à l'agréable. Le fait était connu à Châteauevieux, où il suscitait pas mal d'envie, mais nul ne s'avisa jamais d'en médire, vu la moralité indiscutable du syndic et la maigreur sinistre de madame Olympe, femme d'ailleurs acariâtre, au delà de toute imagination. Vivant ainsi un peu aux crochets de David Vaudroz — malgré la vigilance farouche de la vieille Jeanne — rien d'étonnant à ce que la *boucherie* du syndic intéressât le musicien pour qui elle présageait l'envoi très prochain de victuailles savoureuses.

Mais ce détail de ménage ne satisfaisait pas la curiosité de la pintière, madame Tauxe, ni du capitaine Mermet. Et comme les femmes ont droit d'indiscrétion, même vis-à-vis d'un magistrat, ce fut la pintière qui brusqua l'attaqué en apportant, elle-même, à David Vaudroz, la chopine commandée.

— Alors, monsieur le syndic, dit-elle, en remplissant le verre, on dit que vous avez loué l'appartement de la « maison d'en face » ?

On dénommait ainsi, au bourg, l'immeuble locatif situé en face de l'habitation du propriétaire. Celui-ci huma une gorgée de vin et prit ses cartes, Divorne avant distribué les jeux. Connaissant la curiosité de madame Tauxe, il ne se hâta pas de répondre. Enfin, après avoir examiné chaque image :

— Eh ! bien oui, Louise, fit-il, j'ai loué l'appartement.

Cette réponse était trop brève, Mme Tauxe poursuivit :

— Eh... bien loué ?

— Peuh ! Qu'entendez-vous par là ?

Décidément, David Vaudroz ne se montrait

pas disposé à bavarder, mais madame Tauxe n'était point de celles qui reculent après un premier assaut.

— Ce que j'entends, monsieur le syndic. C'est bien simple : Gentils locataires, voilà tout...

Fine mouche, elle ajouta d'une voix un peu aigre :

— Mais, excusez-moi, monsieur le syndic. C'est peut-être un secret ?

Laisser croire à quelque mystère au sujet de cette jeune veuve, eût été dangereux ; David Vaudroz le sentit. La pintière avait fait broche et obtenait son prix.

— Mon Dieu, non, ma pauvre Louise, rien de secret. Vous avez connu Laure Pache ?

— De beau savoir, nous avons communiqué ensemble.

— Eh ! bien, elle est veuve.

— Taisez-vous ?

— Ça vous étonne. Vous vous imaginiez que M. Charlon était immortel ?

— Non... mais, si jeune.

— Que voulez-vous ? C'est triste, en effet.

— Et, alors ? interrogea Divorne.

— Et, alors, sa veuve revient ici avec ses enfants et je lui loue l'appartement. Rien de plus simple, il me semble.

— Tout ce qu'il y a de simple, affirma le capitaine. Quarante de cœur...

— Binocle, annonça le musicien.

Mais, la curiosité de madame Tauxe n'était pas encore satisfaite. Et puis, il y avait d'autres clients dans la pinte et ceux-ci eussent été contents d'en savoir davantage. Le père Gurtschy, marchand de cuir et chasseur de chamois, qui porta sa vie durant des redingotes en drap jaune, interrogeait à son tour.

— Au respect que je vous dois monsieur le syndic, ce Charlon était architecte ?

— Oui bien, Gurtschy, oui. On dit même qu'il ne manquait pas de talent...

— Etonnant qu'il n'ait pas réussi. On bâtit pourtant assez, par le monde...

Divorne soupira, pensant à son propre destin.

— Croyez-vous, dit-il, que le talent suffise à nourrir un homme ? Des blagues tout ça. Il faut la chance. Tout le monde n'a pas la veine du capitaine.

Celui-ci venait d'annoncer, coup sur coup, vingt de trèfle et cent d'as, preuve irréfutable de bonheur. D'autre part, Divorne avait raison : le capitaine était un chançard non seulement au jeu, mais en toutes choses. Entré très jeune, grâce à un oncle, dans les bureaux de la Compagnie de navigation, il était en peu d'années devenu capitaine-comptable. Puis, l'oncle mourut le faisant héritier d'une petite fortune — vingt à trente mille francs en titres, créances, valeurs à lots, etc. — Or, quelques mois après cette aubaine, une obligation à prime sortait au tirage et quatre-vingt mille francs tombaient dans l'escarcelle de Pierre Mermet. Il démissionna et vint vivre de ses revenus en sa ville natale. Maintenant âgé de quarante-cinq ans, portant beau, moustache noire en croc — allure militaire s'accordant avec le grade que les bons gens oublièrent de son origine toute pacifique, lui octroyaient libéralement — le « capitaine » vivait en rentier, un peu égoïste, très moqueur, blagueur aussi, mais ami dévoué du syndic qu'il admirait sincèrement, tandis que sa pitié pour Divorne devenait souvent dédaigneuse. Il tolérait le professeur, rien de plus.

— De la veine ! De la veine ! fit-il... Je n'ai jamais cherché la fortune au-dessus des étoiles en soufflant dans un flageolet. Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour, monsieur le musicien.

— Allons ! allons ! intervint le syndic. Est-ce bon vous deux ? Pouvez-vous pas rester un quart d'heure sans vous mordre ? Atout, atout, atout et atout, dix de dernière. Ah ! c'est pas malheureux, du diantre si je ne me croyais pas roulé !

Ils comptèrent leurs *plies*, tandis que Mme Tauxe rappelait certains souvenirs d'enfance où Laure — la belle Laure, disait-elle — avait joué quelque rôle d'aïlleurs fort louable. Cette pintière intelligente, comprenait que critiquer

la veuve serait peu diplomatique, surtout devant le syndic, et elle s'efforçait de montrer son empressément à lui être utile.

— Nous serons voisines et, comme cela, si Laure a besoin de quoi que ce soit, je serai heureuse de la servir. Je suis veuve aussi ; Je sais ce que c'est le malheur. Dites-le lui bien, monsieur le syndic... Avant son mariage, nous étions fort bien ensemble...

(A suivre.) P. Amiguet.

Diplomatie. — La femme. — C'est aujourd'hui ma fête, et tu ne me rapportes rien ?

Le mari. — Mais, ma chérie, comment puis-je m'en souvenir ? Tu as l'air aussi jeune que l'an dernier...

Antoinette Sabrier au Royal Biograph. — La Direction du Royal Biograph présente un des grands succès de l'art cinématographique français. « Antoinette Sabrier » splendide film artistique et dramatique d'après la célèbre pièce de Romain Coolus. Au même programme « Domptons nos femmes ! » comédie comique et le Paramount-Journal, avec ses actualités mondiales. Dès vendredi 28 décembre, à l'occasion des fêtes de l'An : programme formidable.

« Madame Recamier » au Théâtre Lumen. — La Direction du Théâtre Lumen annonce 10 représentations seulement, sans prolongation possible, du plus grand film français édité cette année : « Madame Recamier » merveilleux film artistique et dramatique à grand spectacle inspiré de l'œuvre d'Edouard Herriot. La mise en scène est au-dessus de toute critique. Le luxe du décor est sans outrance comme sans afféterie. Et les tableaux de plein air, le jardin du Luxembourg, la terrasse de Coppet au bord du lac Léman, des coins du vieux Paris révolutionnaire, sont œuvrés comme des tableaux de maître. Pour les représentations, consulter les affiches et annonces. Samedi 22 décembre à 17 h. 30 : « Causerie à la Mode vaudoise ». Pour la première fois à Lausanne, un spectacle curieux et original : Ombres et silhouettes, séance d'ombromanie, avec M. A. Vautier, professeur, dans l'ombre parlante. Entrée fr. 1.10 ; enfants : 0.55. Location à la caisse du Théâtre Lumen.

Pour la rédaction : J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

PHONOLA-PIANOS

FOETISCH FRÈRES S.A.

NEUCHÂTEL VEVEY

HARMONIUMS

6, Bourg LAUSANNE

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Restaurant du Faucon

St. Pierre, 3 Téléphone 29.250

Spécialités : Tripes à la neuchâtoise et napoléonnes. — Pieds de porc choucroute fr. 1.50. — Schubling choucroute, fr. 1.50. — Civel de lièvre fr. 3.50. — Hors-d'œuvre 20 variétés pour 2 fr., etc.

KUPFER-FREYMOND.

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque, un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POPILLON, agent général LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.